



FORMATIONS COMPLIANCE IKARIAN 2019

Compliance stratégique et opérationnelle

De la théorie à la pratique

Le Compliance Officer : Rôles et responsabilités - Retours d'expériences - Comment organiser un département Compliance

Echanges avec Pierre-Antoine Badoz, Chief Compliance Officer du Groupe Orange

Jeudi 06 juin 2019 de 9h00 à 12h30

Espace Hamelin - Salle Electrotech

17 Rue de l'Amiral Hamelin, 75116, PARIS

Prix de session de formation : 450 Euros TTC petit-déjeuner inclus

Thèmes abordés

- ▶ Rôles et responsabilités du Compliance Officer
- ▶ Comment organiser un département Compliance
 - Benchmarks
 - Bonnes pratiques de départements Compliance d'entreprises multinationales
- ▶ La fonction compliance anti-corrupcion : Guide pratique de l'Agence Française Anticorrupcion
- ▶ Quels sujets couvrir dans votre programme de compliance
- ▶ Les éléments essentiels d'un programme de compliance
- ▶ Les enjeux organisationnels du département compliance
 - Implication de vos collaborateurs
 - Implication et action des dirigeants
 - Communication
- ▶ Le fonctionnement du département compliance
- ▶ Retours d'expériences de Compliance Officers
- ▶ Les challenges à surmonter en interne, en externe
- ▶ Pistes de réflexions et bonnes pratiques
- ▶ Q&A

Biographies des intervenants

Pierre-Antoine Badoz



Pierre-Antoine Badoz est directeur de la conformité - Chief Compliance Officer du Groupe Orange depuis octobre 2014. Il était précédemment « Directeur Orange Est », en charge des activités opérationnelles d'Orange en Alsace, Bourgogne, Franche-Comté et Lorraine depuis mars 2011.

Diplômé de l'école Polytechnique, de Télécom Paris Tech et Docteur en Physique de l'Université Joseph Fourier de Grenoble, Pierre-Antoine Badoz a commencé sa carrière en R&D. Il a été conseiller technique au Cabinet du Ministre de l'Industrie avant de rejoindre le groupe France Télécom où il a été directeur de la Stratégie et des Finances de la Division Opérateurs, directeur de l'Agence Entreprise « Paris la Défense », directeur du Centre de R&D « technologie » et directeur des affaires publiques du groupe Orange.

Pierre Laporte



Pierre Laporte, associé, a débuté sa carrière en 1988 au sein de plusieurs cabinets d'avocats internationaux, jusqu'en 1997. Puis, il a occupé successivement les fonctions de directeur juridique EMEA et Asie au sein de GE Healthcare (1997-2005), puis de directeur juridique & Compliance Officer au sein du Groupe Areva T&D (2005-2008), puis du Groupe Areva. (2008-2009) et d'Alstom Grid (2012-2014).

Au cours de ses 30 ans de carrière il a traité de très nombreux dossiers de cartels internationaux illicites (notamment le cartel du GIS auprès de la Commission Européenne) et a traité des dossiers d'enquêtes pour corruption et cartels par le US Department of Justice, la Banque Mondiale, le Serious Fraud Office, et par de nombreuses autorités de la concurrence et de lutte contre la corruption (Japon, Brésil, Mexique, Chine, Allemagne).

Expert reconnu en matière de compliance, il intervient régulièrement à l'Ecole Nationale de la Magistrature, à l'Ecole Française du Barreau avec l'Agence Française Anticorruption et chez des clients en France et à l'étranger, notamment en Afrique du Nord et de l'Ouest, pour des missions de formation et de conseil, notamment sur la loi Sapin 2, le FCPA et le UKBA.

Il est membre du Cercle de la Compliance et de différentes associations professionnelles françaises et internationales en matière de compliance. Il est membre du CIAN (Commission Ethique & Conformité) et consultant agréé auprès du MEDEF International - Stratexio.

Il publie régulièrement des articles sur des sujets de gouvernance et compliance dans différentes revues (Cahiers du Droit de l'Entreprise, Revue Internationale de la Compliance et de l'Ethique des Affaires, Compliances, Défis, LJA).

Biographies des intervenants

Mokrane Mokhtari



Mokrane Mokhtari, Senior Consultant Ikarian, Ingénieur diplômé de l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse et titulaire d'un Diplôme d'Etude Supérieures Spécialisées en gestion d'entreprise de l'Université de Toulouse, il a démarré sa carrière en 1977 comme Ingénieur R&D, au sein du Groupe SCHLUMBERGER Industries.

Il rejoint le Groupe ALSTOM en 1988 et participé à toutes les fusions, acquisitions, restructurations engagées par ce groupe entre 1988 et 2004, comme Directeur Marketing et Commercial des activités Protection et Contrôles.

En 2004, après la vente des activités T&D par Alstom à AREVA, il étend ses responsabilités et est nommé, en 2005, au sein du Réseau Commercial International de cette Division, vice-président, en charge des processus commerciaux : gestion des grands comptes, mise en place des canaux indirects d'accès aux marchés, formation et développement des compétences de la force de vente, financements des projets par les organismes d'aide au développement comme la Banque Mondiale et autres banques multilatérales.

En 2007, il devient le Sales Compliance Officer d'AREVA T&D, au sein de laquelle il participe à la mise en place d'un programme de compliance mondial ayant pour objectif de hisser cette division aux meilleurs standards internationaux. Il conserve cette fonction au sein d'Alstom Grid, adaptant les programmes de compliance d'AREVA à ceux du groupe ALSTOM jusqu'en 2015, date de la vente des activités Energie de Alstom à General Electric. De 2015 à 2018, il est en charge de l'intégration des activités transférées chez GE Grid Solutions, au programme de compliance de GE. Mokrane dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de Sales Compliance Officer, a mis en place des programmes de compliance dans trois groupes multinationaux aux cultures différentes, et a été confronté aux enquêtes de la Banque Mondiale et à son moniteur pendant une période de trois ans ; du US Department of Justice et du Serious Fraud Office.

Il est un spécialiste reconnu de la compliance anti-corruption appliquée aux activités commerciales dans un environnement international et a participé à plusieurs opérations de transformation de réseaux commerciaux mondiaux pour les mettre aux standards de conformité internationaux.

Il est membre du CIAN (Commission Ethique & Conformité) et consultant agréé auprès du MEDEF International – Stratexio.

Notre cabinet est **certifié organisme de formation, enregistré sous le numéro 11 75 54409 75** auprès de la préfecture d'Ile de France, le coût de chaque session de formation pourra ainsi s'imputer sur le budget de formation des entreprises tel que prévu par le Code de Travail.

Pour les modalités d'inscriptions merci de contacter Madame Anna Kornyukhina : akorn@ikarian.eu